**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 71 (1926)

Heft: 9

**Artikel:** La vérité sur la défense de Namur en 1914 [fin]

Autor: Merzbach, Charles

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-340969

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIe Année

N° 9

Septembre 1926

## La vérité sur la défense de Namur en 1914.

 $(Fin.)^1$ 

#### I. Comment la position fortifiée de Namur a-t-elle été défendue <sup>2</sup>?

L'auteur reproche au gouverneur de Namur de n'avoir pas eu l'idée de faire obstacle au bombardement des forts en avançant son infanterie jusqu'à l'extrême limite de la protection qu'assurait le canon de la place. Il n'y avait pas, dit-il, de ligne de défense extérieure aux forts, mais seulement des grand'gardes.

« Quelques éléments de couverture sont poussés en avant ; mais leur rôle est plutôt d'avertir que de retarder ».

Nous rappellerons que le plan de défense de la forteresse existait dès le temps de paix et que le gouverneur ne fit que s'y conformer. Mais ce n'est là qu'une des raisons à invoquer, car la 4<sup>e</sup> D. A. ayant été laissée à Namur en renfort de la garnison de forteresse, pouvait être utilisée au mieux de la défense.

Aussi existe-il d'autres motifs justifiant pleinement les dispositions prises.

Pour faire obstacle au bombardement des forts « en avançant, comme le préconise l'auteur, l'infanterie jusqu'à l'extrême limite de la protection qu'assurait le canon de la place » il aurait fallu s'établir sur une ligne concentrique, distante au minimum de six kilomètres environ des ouvrages 3. Mais

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par erreur, le deuxième paragraphe du présent chapitre: La place de Namur aurait-elle pu être mieux défendue? a paru dans notre livraison d'août avant le premier paragraphe ici publié. A la lecture, on voudra bien corriger cette interversion. (Réd.)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Rev. mil. suisse, mai 1924, page 203.

<sup>3</sup> Les canons de 12 cm. et de 15 cm. des forts portaient à 8 kilomètres environ, les obusiers de 21 cm. avaient une portée approximative de 6 kilomètres 900.

pouvait-on, alors que la position de Namur était menacée par des forces imposantes, sur les trois quarts de son pourtour, aventurer l'infanterie à six kilomètres au delà des forts ?

De deux choses l'une : ou bien il fallait porter la ligne de résistance principale en avant, ou il fallait exécuter les plans de défense tels qu'ils avaient été élaborés en temps de paix et conserver comme ligne de résistance principale celle qui avait été étudiée, à hauteur de la ligne des forts. Dans le premier cas, c'était faire abstraction complète des études du temps de paix, alors que l'ennemi allait aborder la forteresse. Ce n'était guère le moment de procéder de la sorte, d'autant plus que rien n'autorisait à préjuger que l'adversaire agirait à Namur autrement que ne l'avait fait von Emmich à Liége. Et du reste, comment aurait-on pu organiser la position de résistance principale à 6 kilomètres des forts ? L'infanterie de forteresse, constituée de vieux contingents mal encadrés, ne pouvait tenir que derrière des retranchements. C'était donc elle qui, en l'occurrence, garnirait les ouvrages d'une ligne dont le développement périmétrique devant les Ie, IIIe et IVe secteurs se serait élevé à 58 kilomètres 1. Un régiment d'infanterie de forteresse occupant le secteur d'Entre Sambre et Meuse, il ne serait resté que trois régiments de forteresse pour garnir le front ainsi constitué. On ne pouvait adopter une telle solution même en utilisant au mieux les trois brigades de la 4e D. A. à la défense de cette position.

Il convenait donc d'exécuter le plan de défense tel qu'il avait été adopté en temps de paix et d'organiser la ligne de résistance principale à hauteur des forts, qui en constituaient l'ossature. C'est ce qui fut fait. Un régiment d'infanterie de forteresse fut affecté, dans chaque secteur, à la défense des ouvrages de première ligne, et les brigades de la 4° D.A. furent utilisées comme réserves. Un bataillon par régiment de campagne fut chargé, en principe, de fournir des grand'gardes, placées à 1500-2000 mètres en avant de la ligne des forts.

Eût-il été préférable de détacher une partie de l'infanterie de la 4e D. A. jusqu'à l'extrême limite de protection assurée par le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 73 kilomètres pour les quatre secteurs.

canon de la place et d'installer des postes avancés à six kilomètres des forts sur le terrain où devaient s'installer les batteries de bombardement ?

Le gouverneur de Namur en jugea autrement. Et pour cause : de tels postes avancés auraient demandé des effectifs considérables, sans qu'on eût la certitude qu'ils eussent pu remplir la mission dont on les aurait chargés. Chacun d'eux devant être constitué d'un bataillon au minimum, il eût fallu les disperser sur une ligne de 58 kilomètres de développement. Dix bataillons auraient-ils suffi? En admettant ce nombre qui est cependant bien faible (un bataillon pour cinq kilomètres) c'était y aventurer plus de la moitié des effectifs de la 4e D. A., sans que la mission retardatrice des postes avancés fût certaine. En effet, dispersés comme ils l'auraient été, ils auraient pu être aisément manœuvrés. D'autre part, ils n'auraient pu, quoiqu'on pense, recevoir qu'un bien faible appui des quelques pièces de l'artillerie des forts, vu le terrain ridé et boisé, ainsi que le manque de moyens d'observation et de matériel de liaison de l'époque. L'artillerie de campagne de la 4e D. A., même poussée en avant, n'aurait guère pu les soutenir davantage (48 canons pour 58 kilomètres) dans une région où le manque d'obusiers ne permettait pas d'apporter un concours bien efficace.

Quoiqu'il en soit, c'était risquer infiniment qu'une fois refoulée des postes avancés, une grande partie de l'infanterie de la 4<sup>e</sup> D. A., ne fût plus à même d'apporter le moindre concours à la défense de la ligne principale.

Enfin, ne l'oublions pas, nous étions au début de la guerre et le moral des troupes de forteresse tenant la première ligne eût pu recevoir un coup fatal à la vue des troupes de campagne qui se repliaient.

Le gouverneur de Namur, quoiqu'en pense Jean Fleurier, avait tout d'abord porté les 10<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> brigades en avant des secteurs N. E. et S. E. de la position, dans les régions de Hingeon-Vezin et de Gesves-Courrière.

Il les ramena ensuite en arrière et fit organiser les plateaux de Marchovelette-Wartet et les villages de Mozer-Wierde. Mais, plutôt que de disséminer ses forces, il fit rentrer ultérieurement ses brigades de campagne à l'intérieur de la ligne des forts, ne laissant dans les postes avancés qu'elles avaient créés que des grand'gardes chargées de la sûreté de la ligne de résistance principale.

Jean Fleurier reproche qu'il n'y avait pas plus d'abri contre le bombardement à Namur qu'à Liége, alors, dit-il, qu'établir ces abris était aussi urgent que de tendre des réseaux de fils de fer. L'auteur estimerait-il qu'on aurait eu le temps de les construire à Namur ? Il ne fallait, dit-il, que 45 heures (déplacement des chantiers compris) pour construire un abri bétonné de 2 m. de haut, et 3.40 m. de long sur 2.90 m. de large <sup>1</sup>.

C'est possible, mais comme ces données se rapportent aux travaux du génie belge à l'Yser et que les bétons ne firent leur apparition sur le front qu'après de très longs mois de stabilisation, il ne peut pas être question d'en parler pour Namur, en août 1914.

Nous signalerons également l'erreur commise par l'auteur, lorsqu'il déclare qu'il y avait 110 pièces de 7.5 cm. à Namur <sup>2</sup> alors qu'il n'en existait que 84 et que, sur ce nombre, les 48 canons de 7.5 cm. à tir rapide de la 4<sup>e</sup> D. A., étaient seuls capables de se plier aux conditions de la lutte.

Pour montrer combien la garnison de Namur était hétéroclite, Jean Fleurier rapporte qu'elle comprenait « jusqu'à des volontaires congolais <sup>3</sup> ». Afin d'éviter toute confusion, nous ferons remarquer que les troupes constituant le corps des volontaires congolais étaient composées uniquement de blancs, ayant servi dans notre colonie ou aux Indes Néerlandaises et s'étant engagés spontanément à la déclaration de guerre.

Ici doit être placé le fragment publié en août et qui a compris les premières lignes du chapitre de *La retraite*. Il a montré, renvoyant entre autres au croquis de la livraison de juillet, le corps du général Michel menacé à droite par le corps allemand de la Garde, le flanc gauche découvert à la suite du repli des troupes françaises affectées à la défense de la Meuse, et en arrière, le danger de la poursuite allemande venant de Namur.

En avant, c'est le 1<sup>er</sup> corps français qui s'est replié vers Ermeton sur Biert-Anthée-Onhaye et dont il s'agit de ne pas

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rev. mil. suisse, mai 1924, page 204.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Rev. mil. suisse, mai 1924, page 205.

<sup>3</sup> Rev. mil. suisse, mai 1924, page 205.

se laisser couper. La seule chance de salut consiste à marcher vers le Sud-Ouest; mais là aussi le danger existe de toutes parts. Dans la trouée entre Bioul et la droite du Xe corps français installée à Furnaux, l'ennemi a poussé momentanément des fractions vers le Sud. Elles ont atteint à la nuit les abords Sud-Ouest de Bioul (borne 8 de la route de Bioul à Fraire) et se sont glissées jusqu'aux lisières de Denée et d'Ermeton sur Biert; certains éléments sont même arrivés aux abords de Maredsous.

Mais si le danger se révèle immédiat et angoissant dans cette direction, il est d'autant plus grave dans la trouée insoupçonnée qui existe en avant et à gauche de la colonne en retraite.

Du côté d'Yvoir et de Dinant, en effet, on a bien entendu le bruit de la bataille et on voit la lueur sinistre des incendies ; mais on ne sait quelle y est la situation et on croit en tous cas que la garde du fleuve reste assurée. Or la défense de la Meuse n'existe plus et les troupes françaises se sont retirées, tandis que des fractions des XIIe C.R., XIIe C.A., et XIXe C.A. allemands ont été jetées sur la rive gauche. Des éléments ennemis ont poussé vers l'Ouest dans la vallée de la Molignée.

Le seul couloir par lequel la colonne peut encore espérer s'échapper est ainsi parcouru dès le 23 août au soir par les éléments avancés des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> armées.

Certes la retraite fut houleuse! Certes le moral était bas à ce moment; mais comment aurait-il pu en être autrement avec des troupes épuisées par les combats, les fatigues et les privations, alors que la confiance enthousiaste qu'elles avaient dans le succès sombrait brutalement devant l'atroce réalité de la défaite de nos alliés et que l'ennemi surgissant de partout, dans une région boisée, leur donnait l'impression d'un encerclement complet? En maints endroits, ce fut un tourbillonnement d'unités cherchant à s'échapper quand même. Beaucoup se dissocièrent, une partie fut capturée et le reste passa.

La majeure partie des troupes de campagne de la 4<sup>e</sup> division d'armée échappa.

Grâce à la direction heureuse qui leur avait été donnée,

grâce à leur énergie, ces troupes, tenaillées par la faim et la soif, parcoururent en 1  $\frac{1}{2}$  jour, sous la chaleur accablante des journées du 23 et du 24 août, une étape de 75 à 80 kilomètres 1 au cours de laquelle elles furent harcelées de tous côtés par l'ennemi.

Le lendemain, 25 août elles se mettaient définitivement hors d'atteinte par un nouvel effort de 42 kilomètres.

Echapper de la sorte à l'étreinte de l'ennemi, dans les circonstances critiques où elles se trouvaient, constitue un réel fait d'armes, un réel succès dont les chefs et les troupes ont à juste titre le droit d'être fiers.

Le résumé de la retraite de Namur a été publié au B.B.S.M. de mars 1925. Nous ajouterons que si de nombreuses unités appartenant pour la plupart aux régiments de forteresse furent faites prisonnières dans les combats de Warnant, Bioul, Denée, Ermeton sur Biert et Florennes, elles eurent du moins le mérite de rendre circonspectes les armées ennemies et de ralentir leur poursuite.

« L'auteur de ces lignes, écrit Jean Fleurier, était le 2 septembre 1914 à Pontoise, où il recueillait des territoriaux français refluant du Nord. Parmi eux se trouvait un soldat belge de la garnison de Namur. Il racontait que le dernier ordre reçu de son officier était le suivant : « Sauve qui peut ! Rendez-vous à Anvers ! »

« Cette notion, à priori, d'Anvers, réduit national, a beaucoup influé sur les défenseurs de Namur, et pendant la bataille de Namur, et pendant la présistance des forts le requ'ils furent livrés à eux

et pendant la résistance des forts, lorsqu'ils furent livrés à eux-

mêmes. »

L'extrait ci-dessus, montre combien Jean Fleurier, qui s'est donné pour tâche de détruire une légende, en accrédite une autre.

Se faisant l'écho d'une déclaration de soldats, il a conclu au « Sauve qui peut! Rendez-vous à Anvers », sans indiquer à quel moment ni dans quelles circonstances cette dernière consigne avait été donnée.

La vérité, certes, coule limpide de la bouche d'un simple soldat; aussi ne douterons-nous pas de l'exactitude de la déclaration citée à l'appui de la thèse de Jean Fleurier ; mais

Distance comprise entre Champion et Mariembourg par Namur - St-Servais - Belgrade - Flawinne - Malonne - Arbre - Bioul - Sosoye - Rosée - Franchimont - Roly, en comprenant la marche que certaines unités effectuèrent vers Warnant puis vers Denée avant de rejoindre Rosée.

ce qui est certain, c'est qu'une telle décision ne fut prise qu'au cours de la retraite dans l'Entre Sambre et Meuse alors que l'unité à laquelle cet homme appartenait était cernée, ou croyait l'être 1; ou bien, au moment de la chute d'un fort, lorsque la dernière solution était de rendre la liberté à ceux qui voudraient en profiter pour tenter de s'échapper. C'est du reste ce que prescrivirent, en général, les commandants d'unités isolées qui se virent entourés.

Et comme à ce moment le seul renseignement positif que l'on possédait était que l'armée de campagne se trouvait à Anvers, il est tout naturel que le rendez-vous fût donné à Anvers.

La région boisée d'Entre Sambre et Meuse se prêtant admirablement aux isolés cherchant à se dérober, la recommandation faite dans ces circonstances fut heureuse, car nombreux furent les hommes qui parvinrent à s'échapper.

Dans le courant du mois de septembre 1914, plus de 2000 d'entre eux rejoignirent individuellement l'armée de campagne sous Anvers, après avoir traversé les lignes ennemies de l'Entre Sambre et Meuse et la Belgique centrale. <sup>2</sup>

Par la suite, de nombreux isolés parvinrent encore à rallier l'armée de campagne mais il n'a pas été possible de déterminer le nombre de ceux ayant rejoint après le mois de septembre.

Quant à affirmer que la notion d'Anvers réduit national a beaucoup influé sur les défenseurs de Namur tant au cours de la bataille, que lorsque les forts furent livrés à eux-mêmes, nous pouvons affirmer qu'il n'en fut absolument rien, car la position de Namur séparée dès le 19 août de l'armée de campagne et d'Anvers, n'y pensa plus et c'est vers la Ve armée française qui se trouvait à côté d'elle, qu'elle tourna ses regards tant au cours de la bataille qu'au moment de la retraite.

e) Défense des forts.

Jean Fleurier «laisse parler les Allemands» et s'en réfère entièrement au document officiel et secret de 1915.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La région boisée à l'extrême, et qu'il fallait traverser, ne permettait pas de se rendre compte de la situation exacte et prêtait à croire que l'encerclement était complet.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Chiffres déduits des isolés passés par le dépôt divisionnaire de la 4<sup>e</sup> D.A. sous Anvers.

Nous avons examiné suffisamment la valeur de ce document et indiqué les conclusions à en tirer pour ne plus devoir y revenir. Mais comme Jean Fleurier en déduit que les derniers forts de Namur se rendirent sans gloire, nous terons ici qu'à part Malonne, qui ne fut pas attaqué, et St-Héribert, où la reddition fut provoquée uniquement par suite des phénomènes d'asphyxie qui menacaient la garnison, les autres forts ne se rendirent qu'après avoir résisté jusqu'au bout. Ils furent du reste cités à l'ordre journalier de l'armée, après la guerre, alors que l'expérience des champs de bataille avait appris à connaître toute la valeur des actes qu'il fallait accomplir pour mériter cette récompense. Quant aux forces qui assiégeaient les forts et qu'ils libérèrent par leur reddition, elles n'eurent, quoiqu'en dise Jean Fleurier, aucune influence sur les opérations ultérieures, car, lorsqu'ils tombèrent, la bataille des frontières était finie et la droite de la Ve armée française s'était soustraite à l'accrochage.

C'est du reste ce que l'auteur reconnaît quelques lignes plus loin lorsqu'il dit que, par suite de la résistance des forts, la droite de von Gallwitz 1 ne s'avança entre Sambre et Meuse que le 24 dans l'après-midi et que l'avant-garde de la 38e D. I. n'atteignit Lesves (à 10 kilomètres Sud-Ouest de Namur) que le 25 dans la matinée, alors que l'armée française était déjà hors d'atteinte. 2

## 3) LA POSITION FORTIFIÉE DE NAMUR A-T-ELLE JOUÉ SON ROLE ?3

## a) Action retardatrice.

Jean Fleurier admet que la place a rempli sa mission pendant la première partie de sa défense, du 20 au 23 août; mais il nie l'importance des services rendus le 24 et le 25. Cette négation constitue une contradiction nouvelle avec ce qu'il admettait quelques lignes auparavant.

¹ Noter qu'à la page 218 de la Rev. mil. suisse de mai 1924, Jean Fleurier admet que l'armée de von Gallwitz s'élevait à 5 divisions, alors que dans le tableau d'octobre 1923 (p. 443) il n'en accuse que quatre.
5 divisions attaquèrent effectivement Namur. Quatre appartenaient à l'armée von Gallwitz, la cinquième à von Zwehl.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Rev. mil. suisse de mai 1924, p. 218 et 219.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Rev. mil. suisse de mai 1924, p. 218.

En outre, nous rappellerons que l'existence des forts de Malonne et de St-Héribert, dont l'un ne fut cependant pas défendu, en imposa à un point tel que la marche dans l'Entre Sambre et Meuse fut arrêtée le 24 août et que les troupes ayant franchi la Sambre n'arrivèrent à Lesves, à 10 kilomètres au Sud-Ouest de Namur, que le 25 août vers 10 heures du matin.

Quant à dire que la chute précoce des derniers forts rendit prématurément disponible une division du VIIe corps de réserve (la 14e D.R.) et de nombreuses formations de siège qui arrivèrent ainsi devant Maubeuge le 27 août, d'où une nouvelle série de conséquences qui s'étendra jusqu'à la bataille de L'Aisne..., c'est avancer une thèse qu'il est aisé de réfuter.

Tout d'abord, le VII<sup>e</sup> C.R. (moins la 13<sup>e</sup> D.R.) quitta Namur le 25 août au matin, alors que les derniers forts ne se rendirent qu'en fin d'après-midi. Ce n'est donc pas la chute de ces ouvrages qui le rendit disponible. S'il fut dirigé vers Maubeuge, c'est uniquement parce que la situation générale l'indiquait et que sa mission de couverture des communications de la 2<sup>e</sup> armée était terminée.

Nous savons en effet, qu'il avait été disposé face au front Nord-Ouest de la position de Namur, pour garder le flanc gauche et les arrières de la 2e armée allemande pendant la bataille de la Sambre. Or, celle-ci étant terminée et la Ve armée française battant en retraite, la présence du VIIe C.R. (moins la 13e D.R.) sous Namur n'avait plus aucune raison d'être et il convenait de lui confier une tâche nouvelle. Nous ajouterons que si la garnison de Namur, passée dans le IIe secteur, était restée en entier sous la place au lieu 'de battre en retraite, les ordres du général von Bulow concernant le départ du VIIe C.R. (moins la 13e D.R.) vers Maubeuge, fussent certainement restés les mêmes; car, dans ce cas, les deux corps du détachement von Gallwitz (C.R.G. C.A.) étaient amplement suffisants pour réduire rapidement ce qui restait de la position et capturer la garnison. Ces deux corps, comme on le sait, se mirent en marche le 25 août pour rejoindre leurs armées respectives (2e et 3e armées) et une brigade du C.R.G. fut laissée seule à Namur avec l'artillerie de siège pour la réduction des derniers forts. Le 26 août, vers 3 heures du matin, le C.R.G. et le XI<sup>e</sup> C.A. furent appelés par le G.Q.G. vers le front oriental. Ils ne participèrent donc pas à la bataille de la Marne et arrivèrent du reste trop tard pour la bataille de Tannenberg (bataille livrée du 27 au 30 août 1914).

Quant aux formations d'artillerie de siège arrivées sous Maubeuge le 27 août, ayant épuisé la majeure partie de leur stock de munitions devant Namur, elles ne commencèrent à tirer que le 29 août après-midi et le déploiement de toute l'artillerie de siège ne fut terminé que le 31, faute d'infanterie suffisante pour occuper le terrain couvrant les positions. <sup>1</sup>

Peut-on prétendre que les derniers forts de Namur auraient pu résister jusqu'au 27 août après-midi et que, de cette façon, deux étapes étant nécessaires pour aller de Namur à Maubeuge, l'ouverture partielle du feu contre cette place aurait pu être retardée? Nous ne le croyons pas ; le fort de Suarlée qui se rendit le dernier avait poussé la résistance jusqu'à l'extrême limite.

### b) Action meurtrière.

Les pertes allemandes à Namur ne furent pas aussi importantes qu'à Liége. Cela se conçoit.

Instruits par l'expérience de Liége, où ils s'étaient rués à l'assaut des forts et d'organisations intactes, ils changèrent de tactique à Namur et ne s'avancèrent que lorsque l'artillerie eut anéanti sous son feu les organes de la défense. C'est exactement ce qui se produisit en 1917 lors des offensives à longue préparation d'artillerie où l'assaillant subissait des pertes relativement faibles, mais qui ne dénotaient pas que le défenseur eût manqué de vaillance et de ténacité.

## c) Effet moral.

Jean Fleurier termine comme suit son étude sur la défense des positions de Liége et de Namur :

« Si Liége a grandi la Belgique, Namur l'a diminuée. L'attitude de certains éléments de la 4e division au cours de

<sup>1</sup> Noter que jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre le Général von Zwehl ne disposa, contre Maubeuge, que de 16 bataillons d'infanterie (« Maubeuge-Aisne-Verdun »).

leur retraite, la reddition précipitée des forts ont fait à l'armée belge, dans l'esprit de ses alliés, un tort peut-être exagéré et malheureusement durable. »

Nous avons démontré comment cette opinion n'était qu'une légende.

#### V. — Conclusions.

Dans l'étude qui précède nous avons essayé de donner une idée exacte de ce que fut la défense de la position fortifiée de Namur en 1914. Nous n'avons naturellement pu qu'en esquisser les principaux traits, et nous espérons que ces pages inciteront les lecteurs à se documenter plus encore sur cette défense encore beaucoup trop peu connue.

Avant de conclure, nous croyons utile de montrer cidessous quelles sont les forces allemandes qui, pendant les journées des 21 au 25 août 1914, furent retenues devant Namur.

Le 21 août : Détachement de XIC.A.			
siège von Gall- C.R.G.	• • •	00 000 1	400 11 1111 11
WITZ format. Détachement d'ob-	. siege	90.000 h.	402 p. d'artillerie
servation (1 D.			
G.)		17.000 h.	72 p. d'art.
Total		107.000 h.	474 p. d'art.
Le 22 août :			
Détachement de			
siège von Gall- witz		90.000 h.	402 p. d'art.
Détachement d'ob-		30.000 n.	402 p. d art.
servation au N.			
de la Sambre (¹) 1D.G.		17.000 h.	72 p. d'art.
Détachement von ZWEHL (2) VIIeCR	(mains		
	D.R.) .	17.000 h.	44 p. d'art.
1 C.C. obligé de	,		1
contourner Na-			
mur par l'E. et		6 000 b	10 n d'ant
le N. $(3)$ D.C.G.		6.000 h.	12 p. d'art.
Total		130.000 h.	530 p. d'art.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous ignorons les forces placées en observation par la 2<sup>e</sup> armée au S. de la Sambre. Nous ne les comptons pas, ce qui permet d'assurer que les chiffres cités ci-dessus sont des *minima*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A remarquer également qu'en ne comptant que 17.000 h. pour le VII<sup>e</sup> C.R. (moins 13<sup>e</sup> D.R.) nous restons manifestement en deçà des effectifs réels qui s'élevaient vraisemblablement à 20.000 h. car les organes de corps accompagnaient le VII<sup>e</sup> C.R. et les services laissés à Liége avec la 13<sup>e</sup> D.R. ne comportaient que le nécessaire à une division isolée.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sans l'existence de Namur la D.C.G. aurait pu entrer en action le 22 août

	*		
Le 23 août :			
Détachement de			
siège von Gall-			
WITZ		90.000 h.	402 p. d'art.
Détachement von			
ZWEHL	VIIeCR (moins		
	13e D.R.) .	17.000 h.	44 p. d'art.
1 C.C. (3)		12.000 h.	24 p. d'art.
24e D.R. en couver-		12.000 H.	24 p. @ arc.
ture du flanc			
droit de la 3º ar-			
mée à l'E. de la			
Meuse		17.000 h.	54 p. d'art.
Total (1)		136 000 h	542 p. d'art.
10tai (-).		130.000 11.	542 p. u art.
Le 24 août :			
Détachement de			
siège von Gall-		00 000 1	100 120
WITZ		90.000 n.	402 p. d'art.
Détachement von			
ZWEHL			
(VIIeC.R. moins		N U	
13e D.R.)		17.000 h.	44 p. d'art.
		107 000 b	116 n. d'antillania
	$\cdot \ \cdot \ \cdot \ \times \ \times \ \cdot \ \cdot$	107.000 h.	446 p. d'artillerie
$Le~25~ao\hat{u}t:$	/• 1 \	(0)	
	(idem)	(3)	

Ainsi donc ces forces immenses, allant de 107 000 hommes à 136 000 hommes, ont été retenues devant Namur par les faibles troupes belges, qui ne comptaient, tant comme troupes de campagne que comme troupes de forteresse, que 37 000 hommes.

Nous pensons, en conclusion, que la défense de Namur peut attendre en toute confiance le verdict de l'histoire. Placée en saillant de la ligne de bataille, la place devait succomber sous les masses énormes d'artillerie et d'infanterie qui avaient

et la 5° D.G. le 23 août, à l'aile droite de la 2° armée. Le 1° C.C. ne fut en mesure de pouvoir être utilisé que le 24 août.

 $<sup>^1</sup>$  Ce chiffre est un *minimum*, car il ne tient pas compte de l'utilisation très tardive de la 1° D.G. qui ne fut relevée par le VII° C.R. qu'à midi; il ne comprend pas non plus les troupes de la Garde chargées de couvrir face à Namur la gauche de la 2° armée au Sud de la Sambre. En comptant la 1° D.G. les effectifs absorbés devant Namur le 23 août s'élevaient à 153.000 h. et 524+72=596 bouches à feu.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous pourrions y ajouter la 24° D.R. à qui von Hausen avait prescrit de couvrir la 3° armée en direction de Namur. Cette D.R. si elle se porta sur Dinant, resta sur la rive droite de la Meuse et ne prit en effet aucune part à la poursuite. Les effectifs allemands distraits des opérations générales par la P.N.F. s'élevaient ainsi le 24 août à 124.000 h. et 500 bouches à feu.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le détachement de siège en marche pour rejoindre les 2e et 3e armées ainsi que le VIIe C.R. (moins la 13e D.R.) en marche de Namur vers Maubeuge furent en effet inemployés.

été concentrées pour activer sa chute; mais elle ne céda que lorsque la bataille était terminée, après avoir rempli tout son rôle et après avoir distrait de cette bataille des forces qui auraient pu porter un coup mortel aux armées alliées.

Et nous croyons pouvoir à son sujet faire nôtre la citation du Colonel Leveque, rappelée par Jean Fleurier :

« Une place peut tenir un an sans utilité, et telle autre en résistant six jours assurera le salut de l'armée, ou imposera à une armée ennemie une manœuvre qui lui sera fatale. »

Tel est bien le cas de Namur ; nous croyons l'avoir démontré en nous appuyant sur l'étude objective et impartiale des faits ainsi que des documents officiels belges et étrangers.

Colonel B.E.M. Charles Merzbach de l'armée belge.

